



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2023

- N°1 COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Le Conseil Municipal prend acte de ces informations
- N°2 COMPTABILITÉ COMMUNALE. CRÉATION DE TARIF. SANITAIRE RUE D'ALGER
Adopté à l'unanimité
- N°3 COMPTABILITÉ COMMUNALE. RATIFICATION DES SUBVENTIONS
Adopté à l'unanimité des votants
- N°4 MODIFICATION DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE GESTION ENTRE LA CAC ET LA VILLE DE CAMBRAI POUR L'INSTRUCTION ET LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'AUTORISATION PREALABLE DE MISE EN LOCATION
Adopté à l'unanimité
- N°5 DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER 7 RUE DU PAON CORRESPONDANT A L'ANCIENNE ECOLE SUPERIEURE D'ARTS ET UN ANCIEN ATELIER
Adopté à l'unanimité des votants
- N°6 CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT D'ENEDIS. PARCELLE CADASTREE BP658 RUE DE BOURGOGNE
Adopté à l'unanimité
- N°7 PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE. PROGRAMMATION 2023
Adopté à l'unanimité
- N°8 DEMANDE DE BOURSES D'AIDE EN FAVEUR DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU
Adopté à l'unanimité des votants
- N°8bis CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE CAMBRAI, SERVICE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE ET L'EPIC AGENCE D'ATTRACTIVITE DU CAMBRESIS
Adopté à l'unanimité
- N°9 PROGRAMMATION DU CONTRAT DE VILLE 2023
Adopté à l'unanimité

- N°10 CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE. VERSEMENT SOLDE SUBVENTIONS 2022, PARTICIPATIONS 2022 ET ACOMPTES 2023
Adopté à l'unanimité
- N°11 CAMBRAI « VILLE AMIE DES ENFANTS ». MISE EN PLACE D'UN PASS'JEUNES
Adopté à l'unanimité
- N°12 BOURSE INITIATIVE JEUNE
Adopté à l'unanimité des votants
- N°13 MUTUALISATION DES POLICES MUNICIPALES DE CAMBRAI ET ESCAUDOEUVRES. CONVENTION DE MUTUALISATION
Adopté à l'unanimité
- N°14 PERSONNEL COMMUNAL. DISPOSITIONS DIVERSES. CREATION D'UN POSTE AU TABLEAU DES EFFECTIFS
Adopté à l'unanimité
- N°15 OCCUPATION D'IMMEUBLES COMMUNAUX PAR DU PERSONNEL COMMUNAL PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE
Adopté à l'unanimité
- N°16 APPROBATION DE LA DELIBERATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE N°23-018 DU 13 MARS 2023 CONCERNANT LA VENTE DE PARCELLES SITUEES SUR LES TERRITOIRES DE CAMBRAI, CAMBRAI-MORENCHIES ET SANCOURT
Adopté à l'unanimité des votants
- N°17 APPROBATION DE LA DELIBERATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE N°23-020 DU 13 MARS 2023 CONCERNANT LA VENTE DE LA PARCELLE SITUEE SUR LE TERRITOIRE DE CREVECOEUR-SUR-L'ESCAUT
Adopté à l'unanimité des votants
- N°18 INDEMNITES SINISTRES
Adopté à l'unanimité

Publié le : 14 Juin 2023 à 12:50

François-Xavier VILLAIN

Maire de CAMBRAI

